

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25726**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers des ressources naturelles et de la forêt

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université de Limoges	Président de l'université de Limoges, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

213 Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer des fonctions de gestion, d'expertise et de formation dans les domaines de la forêt, des espaces naturels, des espaces verts et arbres en milieu urbain.

Il connaît le fonctionnement d'un arbre et de son environnement. Il est capable de faire des relevés de terrain dans le but de produire les documents de gestion du site.

Il maîtrise donc les outils nécessaires à la prise des données, à leurs exploitations et à leurs présentations.

Il est capable de diagnostiquer l'état d'un patrimoine paysager en vue de sa gestion.

Il conçoit et met en oeuvre le plan de gestion d'un aménagement paysager.

Il maîtrise les technologies de l'information et de la communication.

Il planifie et coordonne les actions impliquant plusieurs partenaires.

Il est autonome et capable de travailler en équipe.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans le secteur privé (bureau d'étude ou d'expertise etc.) ou dans la fonction publique d'Etat ou territoriale (services des espaces verts, ONF etc.) dans les domaines de la forêt, des espaces naturels et des espaces verts.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Assistant-ingénieur dans un bureau d'étude, dans les services des espaces verts des villes
- Chef de projet
- Assistant de recherche dans les organismes publics associatifs
- Enseignants en lycée agricole ou forestier

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle Métiers des ressources naturelles et de la forêt est conforme au système européen. Elle est accessible avec un niveau BAC+2 ou équivalent. Il s'agit d'une formation validée par 60 crédits ECTS.

UE 1 - Anglais - 2 ECTS

UE 2 - Analyse de données et cartographie - 4 ECTS

UE 3 - Biologie, physiologie, pathologie de l'arbre - 4 ECTS

UE 4 - Introduction à l'aménagement - 4 ECTS

UE 5 - Arbres, arbustes et jardins - 4 ECTS

UE 6 - Economie de l'entreprise et droit du travail - 4 ECTS

UE 7 - Arbre et son environnement - 4 ECTS

UE 8 - Gestion de l'arbre en ville - 4 ECTS

UE 9 - Aménagement et patrimoine - 4 ECTS

UE 10 - Aménagement urbain - 3 ECTS

UE 11 - Méthodologie du diagnostic et de l'expertise - 3 ECTS

UE 12 - Projet tutoré - 10 ECTS

UE 13 - Stage - 10 ECTS

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Possible pour tout ou partie du diplôme par VAE. Jury constitué de trois enseignants chercheurs ainsi que deux personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 juillet 2015 relatif à l'accréditation de l'Université de Limoges à délivrer des diplômes nationaux - Habilitation n° 20151110

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation (articles R.613-33 à R.613-37)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

www.sciences.unilim.fr

<http://www.unilim.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand
87032 LIMOGES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des Sciences et Techniques
123 avenue Albert Thomas
87060 LIMOGES CEDEX
et

Lycée Forestier de Meymac (19)

Rue de l'École Forestière, 19250 Meymac

Historique de la certification :

Certification précédente : Aménagement du paysage